

### 3.7 Les vues remarquables à mettre en valeur

- Depuis le château : vue privilégiée depuis les différents salons de réception vers les diverses entités du parc.
- Depuis la rue Henri Maurice : les deux grilles d'entrées dégagent la vue sur le château
- Depuis la ruelle : offrir quelques fenêtres
- Depuis le parc : privilégier des vues pour donner une plus grande richesse au parcours du promeneur. Rétablir en particulier la vue depuis le belvédère.

 vues remarquables depuis le château

 vues remarquables depuis le parc

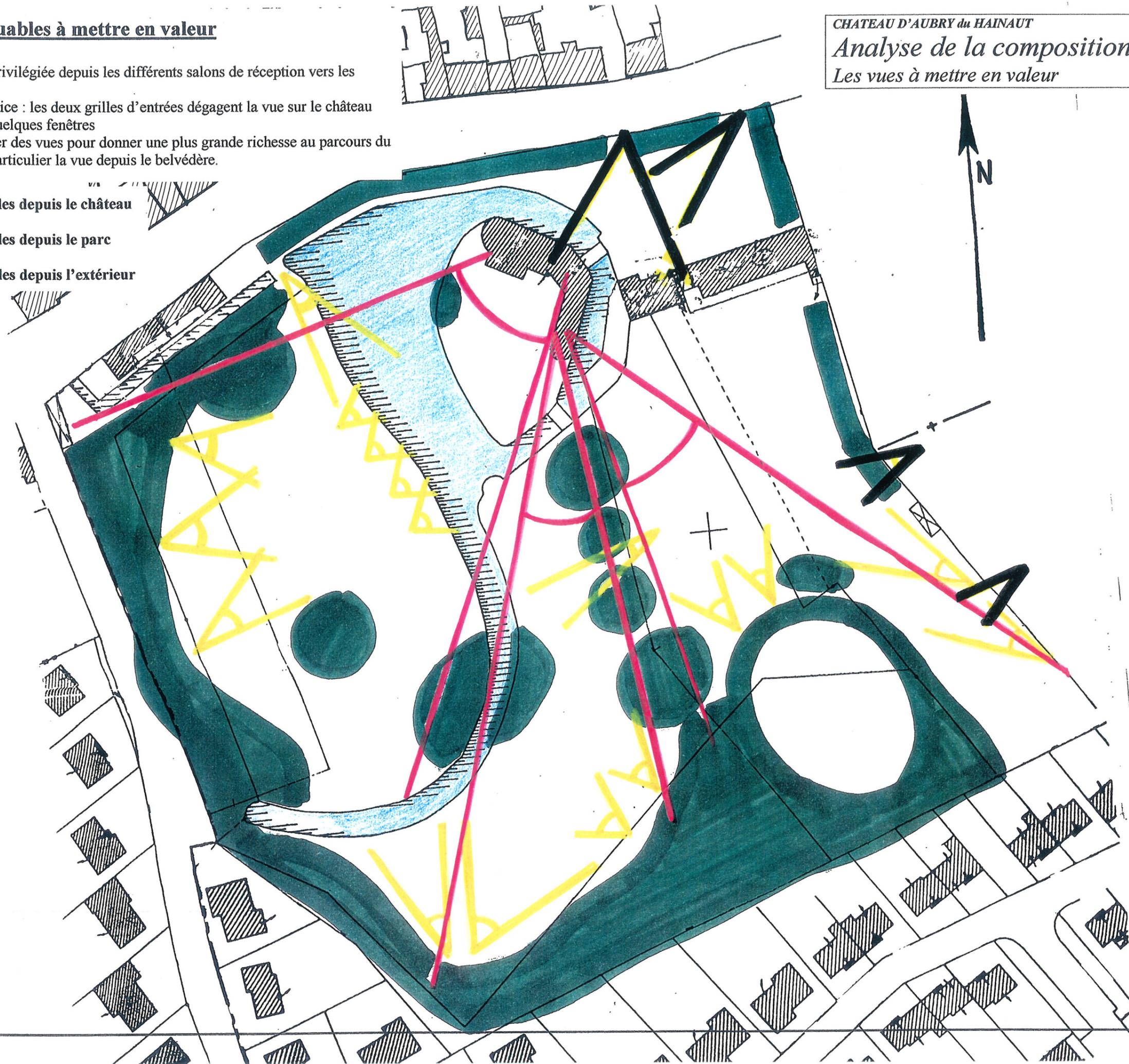
 vues remarquables depuis l'extérieur

CHATEAU D'AUBRY du HAINAUT

*Analyse de la composition actuelle*

Les vues à mettre en valeur

échelle 1/1000è



### **3.8 Inventaire et analyse de la végétation des milieux naturels**

#### ***1. LIMITES DE L'ÉTUDE.***

Les investigations réalisées en vue d'évaluer le patrimoine végétal de la zone d'étude se sont déroulées au mois de novembre 1998. Cette période n'est pas favorable à l'observation de la végétation, qui entre dans sa phase de repos hivernal. De nombreuses espèces ne sont plus visibles et des relevés complets n'ont pu être effectués. Plusieurs visites, à des périodes plus propices de l'année, seraient donc nécessaires pour saisir toutes les potentialités des milieux.

Quelques espèces caractéristiques de certains milieux ont toutefois été notées (espèces ligneuses, récolte de parties végétatives mortes, espèces persistantes) et ont permis d'élaborer une typologie générale des habitats présents sur la zone d'étude. Les éléments relevés sur le terrain peuvent être considérés comme acceptables pour saisir les potentialités et la valeur patrimoniale des milieux concernés pour la présente étude. Il conviendra toutefois de prendre les niveaux de valeur détectés comme des minima.

#### ***2. MÉTHODOLOGIE.***

L'étude de la végétation a été effectuée à partir de l'analyse phytosociologique classique, qui vise à mettre en évidence les associations de plantes en liaison avec les facteurs biotiques et abiotiques du milieu. Pour chaque type de milieux rencontrés, on a décrit l'architecture générale de la végétation, les taxons structurants (plantes dominantes donnant la physionomie de la végétation), les autres taxons indicateurs, la diagnose écologique globale et, dans la mesure du possible, la nomenclature phytosociologique (association, alliance ou complexe d'habitats).

Le champ d'investigation systématique est limité aux Ptéridophytes (Cryptogames vasculaires) et aux Spermatophytes (Phanérogames).

La nomenclature utilisée est celle établie par LAMBINON & al. (1992) dans la Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.

Les coefficients de rareté régionale sont empruntés à DURIN, FRANCK & GÉHU (1996). Les abréviations utilisées sont les suivantes :

**Coefficient de rareté régionale :**

<b>CC</b>	espèce très commune
<b>C</b>	espèce commune
<b>AC</b>	espèce assez commune
<b>AR</b>	espèce assez rare
<b>R</b>	espèce rare
<b>RR</b>	espèce très rare

L'expression AC-AR signifie que le degré de fréquence est compris entre assez commun (AC) et assez rare (AR) et qu'il peut varier de manière importante à l'intérieur de la région considérée.